

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1033**

Intitulé

BTS : Brevet de technicien supérieur Biotechnologie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CPC n° 6	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

221 Agro-alimentaire, alimentation, cuisine

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du BTS Biotechnologie est un technicien de recherche et de production. Il met à profit certaines des transformations réalisées par les micro-organismes afin de produire des substances pour la chimie, la pharmacie ou l'industrie agroalimentaire.

Sous la responsabilité du chef de laboratoire ou du chef de fabrication, il mène des expériences sur des agents biologiques (molécules, cellules, micro-organismes...).

Il les isole, les prépare, les fractionne et les purifie en vue de la production.

Il utilise des techniques et des appareillages qu'il doit mettre au point. Il surveille le bon fonctionnement des matériels. Il localise les anomalies et y remédie.

Pour mener ces activités, il a de bonnes connaissances en biochimie, microbiologie, immunologie, biologie cellulaire et moléculaire et sur les techniques associées : génie enzymatique, génie génétique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Biotechnologie

Technicien de laboratoire de recherche

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1210 : Intervention technique en études, recherche et développement

H1503 : Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Français Langue vivante étrangère1

Mathématiques et sciences physiques

Sciences biologiques fondamentales et génie biologique

Etude de projet et réalisation pratique d'opérations de génie biologique

Soutenance du rapport de stage ou d'activités professionnelles

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un enseignant-chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité. Il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale**Référence du décret général :**

Décret n° 95-665 du 9 mai 1995 portant règlement général du brevet de technicien supérieur

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

29/05/1986 Arrêté de modification du 25/02/03

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

Lieu(x) de certification :**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**